

# Lancement du programme de digitalisation des PME

**E**n date du 18 janvier 2018, le ministère de l'Économie, la Chambre des métiers, la Chambre de commerce et l'agence nationale de promotion de l'innovation Luxinnovation ont présenté un programme de digitalisation des PME destiné à faire progresser la transition digitale au sein des petites et moyennes entreprises et à leur permettre d'utiliser au mieux les possibilités offertes par le numérique.

S'adressant aux PME relevant des secteurs du commerce, de l'industrie, de l'artisanat et de l'horeca, l'assistance apportée aux entreprises comprend plusieurs étapes : la sensibilisation et l'information quant aux enjeux de la digitalisation, un diagnostic professionnel de l'entreprise avec formulation de recommandations, ainsi qu'un accompagnement lors de la mise en œuvre des solutions proposées.

Au sein de ce programme, la Chambre des métiers avec son service "eHandwierk"<sup>(1)</sup> et la Chambre de commerce avec son équipe "Go Digital"<sup>(2)</sup> proposent chacune une initiative adaptée aux besoins de leurs ressortissants pour sensibiliser les entreprises aux défis de la digitalisation et pour les



(de g. à dr.) Tom Wirion, Chambre des métiers; Carlo Thelen, Chambre de commerce; Francine Closener, secrétaire d'État à l'Économie; Gilles Scholtus, ministère de l'Économie; Jean-Michel Ludwig, Luxinnovation

informer, les orienter et les conseiller dans leurs démarches en ce sens. La phase de diagnostic par un expert ainsi que la phase subséquente de mise en œuvre sont proposées en collaboration avec Luxinnovation.

Lors de ces deux étapes, les chambres professionnelles s'appuient sur l'offre de services "Fit 4 Digital"<sup>(3)</sup> développée par Luxinnovation pour aider les PME à tirer avantage des technologies numériques. Lors de leur processus de digitalisation, les entreprises peuvent bénéficier de

différentes aides financières de la part du ministère de l'Économie, notamment de la prise en charge des frais du diagnostic à hauteur de 5.000 euros. Une fiche d'information portant sur l'assistance et les aides à la digitalisation dont peuvent bénéficier les PME est consultable sur Guichet.lu<sup>(4)</sup>. Lors de la conférence de presse, la secrétaire d'État à l'Économie, Francine Closener, a précisé : "Je me réjouis de la collaboration fructueuse avec nos partenaires institutionnels et avec Luxinnovation. S'inscrivant dans la démarche Rifkin, ce programme de digi-

talisation pour les PME est la transposition concrète du Pakt PRO Artisanat et du Pakt PRO Commerce." Le directeur de la Chambre de commerce, Carlo Thelen, a dit : "Avec le parcours Go Digital, la Chambre de commerce et la House of Entrepreneurship offrent aux TPE, PME et PMI qui souhaitent réussir leur transition digitale, un accompagnement sur mesure. Nos conseillers rendront personnellement visite à tout entrepreneur intéressé par le programme pour sonder leurs vrais besoins en matière de digitalisation. Les dirigeants d'entreprises de taille réduite ne savent bien souvent pas par où commencer et se posent des questions d'ordre pratique portant, entre autres, sur l'intégration du numérique dans leur quotidien ou sur les coûts liés à la mise en œuvre d'une stratégie de transition numérique."

Le directeur général de la Chambre des métiers, Tom Wirion, a déclaré : "La mission de la Chambre des métiers consiste à sensibiliser, informer et guider nos entreprises dans leur transformation digitale avec le nouveau service 'eHandwierk', dédié à la digitalisation dans l'artisanat. Le secteur de l'artisanat est en train d'évoluer vers la digitalisation. Notre service va permettre aux entreprises du secteur de rester compétitives et de conquérir de nouveaux marchés." Jean-Michel Ludwig de Luxinnovation a expliqué : "Fit for Digital

permet aux PME d'avoir un regard extérieur neutre sur leur maturité digitale actuelle. Ce programme offre un accompagnement sur-mesure par un expert agréé dans l'identification et l'implémentation de solutions IT porteuses de compétitivité."

## Les événements à venir

Le nouveau programme "Go Digital" de la Chambre de commerce a démarré le 18 janvier. Le 20 mars 2018, le Digital Day proposera 4 workshops en allemand et en français, des témoignages d'entrepreneurs et des interventions d'experts. Les inscriptions sont désormais ouvertes sur [www.godigital.lu](http://www.godigital.lu). Le service "eHandwierk" de la Chambre des métiers, opérationnel depuis le 2 janvier 2018, organisera et animera des plateformes d'échanges sous forme de workshops concernant les différentes problématiques autour de la numérisation. Le premier workshop<sup>(5)</sup> a déjà eu lieu le 6 février 2018 et a porté sur l'utilisation de smartphones et de tablettes dans le quotidien de l'entreprise.

1) <https://www.cdm.lu/entreprise/ehandwierk/debuter-dans-le-digital>

2) <http://www.houseofentrepreneurship.lu/godigital/>

3) [https://www.luxinnovation.lu/fr/fit-4-digital-fr/?utm\\_source=fit4digital.lu&utm\\_medium=301](https://www.luxinnovation.lu/fr/fit-4-digital-fr/?utm_source=fit4digital.lu&utm_medium=301)

4) <http://www.guichet.public.lu/entreprises/fr/financement-aides/aides-artisanat-commerce/investissement-developpement-pme/aide-digitalisation/index.html>

5) <https://www.cdm.lu/services/agenda/categorie/fiche-evenement/2018/02/06/workshop-mobiles-arbeiten>